



Recours sur permis de construire et appel?

Par **fabien4444**, le **10/02/2014 à 17:32**

Bonjour, je compte acheter un terrain sur lequel un permis de construire a été déposé et accepté en octobre 2012. Or le voisin a déposé un recours gracieux rejeté par la mairie puis un recours au contentieux au tribunal administratif pour 4 points suivants: Pas d'emplacement 2 roues prévu rn- Emprise au sol max dépassée rn- Espace libre insuffisant rn- Contestation voirie et raccordement divers. Le propriétaire a procédé un PC modificatif incluant la résolution des dits points pour défendre au mieux son dossier au tribunal. Le jugement au tribunal administratif a lieu dans un mois. J'ai plusieurs questions par rapport à mon souhait d'acheter le terrain: si recours rejeté, le plaignant peut faire appel à la cours administrative. L'appel est-il suspensif pour commencer les travaux? Quelles chances de succès par rapport à la gravité mineures des réserves soulevées? si j'achète, un transfert de permis à mon nom doit ensuite être réalisé avec le vendeur. Le plaignant peut-il encore attaquer avec un recours avec un tel historique? Si oui est-il suspensif? Je veux changer la largeur de 2 fenêtres, je dois donc déposer un PC modificatif. Encore une fois, peut-il faire un recours avec cet historique? Bref, ce terrain m'intéresse vraiment mais qu'en pensez-vous?